

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 18658 du 9 juin 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ2013272S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 50836 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929973S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2020 :

Aguerre Philippe NIGEND : 135925 NLS : 5311756

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Guiziou Christophe NIGEND : 159291 NLS : 6009445

Trochu Gaël NIGEND : 162135 NLS : 8019098

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2020 :

Dumonteuil Jérémie NIGEND : 209232 NLS : 8051040

Sanchez Mathieu NIGEND : 234549 NLS : 8080234

Serru Loïc NIGEND : 201425 NLS : 8056906

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2020 :

Mars Christian NIGEND : 318542 NLS : 8111625

Marquaux-Ruix Anthony NIGEND : 313436 NLS : 8108958

Portier Valentin NIGEND : 330292 NLS : 8118758

Stuber Bryan NIGEND : 350850 NLS : 8140862

Rogeret Pierrick NIGEND : 335068 NLS : 8134221

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 juin 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*
J.-P. MICHEL